

RÉUNION DU LUNDI 10 AVRIL 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LOUP HORS

Etaient présents : Samuel **DUMAS**, Maire, Catherine **LEVEQUE**, 1^{er} Adjoint, Pierre-Yves **LE BERRE**, 2^{ème} Adjoint, Corinne **DURAND**, Monique **FERRUT**, Pascal **FREMONT**, Arnaud **TRIOMPHE**, Jean-Marc **SAVIGNY**, Florence **VAN DEN BUSSCHE**, Christophe **TERTRE**, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent excusé : Alice **MASSOT**.

Madame Catherine LÉVÊQUE a été élue secrétaire.

Dates de convocation et d'affichage : 04/04/2017

Nombre de Conseillers Municipaux : - en exercice = 11. - présents = 10. - votants = 10.

2017-09

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2016, ainsi que le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal.

Les résultats de clôture de l'exercice sont les suivants :

• excédent de fonctionnement	763 107,69 €
• déficit d'investissement	<u>13 202,05 €</u>
Soit un résultat global de	749 905,64 €

2017- 10

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016

Le Conseil Municipal constatant que le Compte Administratif présente :

- En Section de fonctionnement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2015	633 895,90
- un résultat positif pour l'exercice 2016	129 211,79
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2016	763 107,69

- En Section d'investissement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2016	- 13 202,05
- un solde des restes à réaliser 2016	192 424,00
- soit un besoin de financement de :	205 626,05

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- En Section d'investissement de l'exercice 2016

- Au compte 1068 (recettes)	205 626,05
-----------------------------	------------

- En Section de fonctionnement de l'exercice 2016

- Le solde au compte 002 (Résultat reporté)	557 481,64
---	------------

Néanmoins, suite aux opérations de clôture du SIVOM du Bessin Est, il faut intégrer l'excédent en investissement de 12 132,37 soit : - 13 202,05 + 12 132,37

Le solde au 001 en investissement est de 1 069,68

Et modifier le report au 002 en le diminuant de 3 016,76 soit : 557 481,64 – 3 016,76

Le solde au 002 en fonctionnement est de 554 464,88

Adoptée à l'unanimité.

2017- 11

TAUX D'IMPOSITION 2017 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIÈRES.

Le Conseil Municipal décide de baisser de 5 % et fixe les taux d'imposition pour 2017 de la taxe d'habitation et des taxes foncières ainsi :

<i>Taxes</i>	<i>Taux</i>
Taxe d'habitation	10,99 %
Taxe foncière	19,86 %
Taxe foncière non bâtie	26,30 %

FAIRE TEXTE POUR INTÉGRER LES 210 000 €

2017- 12

BUDGET 2017

DIVERS

► Contrat avenir : Le travail de tonte et débroussaillage étant plus important en cette saison et vu l'arrêt maladie de Monsieur LEPETIT Julien, Monsieur le Maire va prendre contact avec l'A.I.B.

► Fauchage des haies : Il est convenu de revoir avec Monsieur GUILLOTTE pour l'élagage et le fauchage des haies. Comme d'habitude, le fauchage de la commune respectera la période de nidification des oiseaux et se limitera à 2 passes par an.

► Fête de la Saint-Jean : Monsieur le Maire informe son Conseil que la fête de la Saint-Jean aura lieu à Guéron le samedi 24 juin prochain.

► SIVU : Monsieur TERTRE fait un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 23 mars dernier. Une question se pose quant à l'augmentation du coût vu le retrait d'une des 2 lignes existantes sur la commune.

Vu le 31 mars 2017
Pour affichage

Le Maire,
S. DUMAS